

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Abderrahmen FENDRI (Conseil Audit Formation CAF) et M Wassim CHAKROUN (Tunisie Audit et Conseil).

Bilan**Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2020	2019
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 191 809	1 097 018
Moins amortissements		(819 491)	(609 913)
	V.1	372 318	487 105
Immobilisations corporelles		102 516 543	96 139 435
Moins amortissements		(66 877 976)	(61 614 159)
	V.2	35 638 567	34 525 276
Immobilisations financières		4 233 064	4 233 064
Moins provisions		(821 289)	(664 277)
	V.3	3 411 775	3 568 787
Total des actifs immobilisés		39 422 660	38 581 168
Total des actifs non courants		39 422 660	38 581 168
Actifs courants			
Stocks		21 962 867	36 573 548
Moins provisions		(830 985)	(907 727)
	V.4	21 131 882	35 665 821
Clients et comptes rattachés		37 213 788	32 050 356
Moins provisions		(3 774 137)	(100 374)
	V.5	33 439 651	31 949 982
Autres actifs courants		3 977 709	498 598
Moins provisions		-	-
	V.6	3 977 709	498 598
Placements et autres actifs financiers	V.7	28 127	40 407
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	1 890 968	1 753 818
Total des actifs courants		60 468 337	69 908 627
Total des actifs		99 890 997	108 489 794

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2020	2019
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 456 416	30 456 416
Réserves légales		3 045 642	3 045 642
Résultats reportés		18 574 951	10 575 264
Autres capitaux propres		10 617 831	10 617 831
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		62 694 840	54 695 153
Résultat de l'exercice		1 508 723	20 992 562
Total des capitaux propres avant affectation	V.9	64 203 563	75 687 715
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	V.10	11 227 979	10 398 200
Provision pour risques et charges	V.11	255 421	258 439
Total des passifs non courants		11 483 400	10 656 639
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.12	11 116 829	7 258 062
Autres passifs courants	V.13	3 941 705	5 560 750
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.14	9 145 500	9 326 628
Total des passifs courants		24 204 034	22 145 440
Total des passifs		35 687 434	32 802 079
Total des capitaux propres et des passifs		99 890 997	108 489 794

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2020	2019
Produits d'exploitation			
Revenus		82 677 913	125 469 447
Autres produits d'exploitation		139 204	80 911
Total des produits d'exploitation	VI.1	82 817 117	125 550 358
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		(797 699)	(1 639 555)
Achats de marchandises consommés	VI.2	(33 041 246)	(47 240 890)
Achats d'approvisionnements consommés	VI.3	(24 260 888)	(30 176 829)
Charge de personnel	VI.4	(7 309 500)	(7 129 766)
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	(9 240 484)	(5 408 373)
Autres charges d'exploitation (*)	VI.6	(4 557 970)	(6 164 954)
Total des charges d'exploitation		(79 207 787)	(97 760 367)
Résultat d'exploitation		3 609 330	27 789 991
Charges financières nettes	VI.7	(2 484 546)	(3 784 391)
Produits des placements	VI.8	329 455	543 429
Autres gains ordinaires	VI.9	362 066	1 171 184
Autres pertes ordinaires (*)	VI.10	(185 246)	(103 544)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 631 059	25 616 669
Impôt sur les bénéfices		(622 336)	(4 624 107)
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 008 723	20 992 562
Eléments extraordinaires	VI.11	500 000	-
Résultat net de l'exercice		1 508 723	20 992 562

(*) Données 2019 retraitées pour le besoin de la comparabilité cf note VI.6

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2020	2019
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		1 508 723	20 992 562
Ajustements pour :			
(+) Amortissements et provisions		9 240 484	5 408 373
- Variation des :			
* Stocks		14 610 681	(126 989)
* Créances		(5 163 432)	(14 885 989)
* Autres actifs et prêts au personnel		(3 466 831)	2 070 330
* Fournisseurs et autres dettes		3 858 767	(6 184 975)
* Autres passifs		(1 663 530)	2 372 511
* Plus-value sur cession d'immobilisations		-	(13 080)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1	18 924 862	9 632 743
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		(6 471 900)	(5 674 144)
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(340 065)
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières		-	28 080
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2	(6 471 900)	(5 986 129)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts		31 717 000	49 562 365
Remboursement d'emprunts		(30 488 358)	(55 344 127)
Distributions de dividendes		(12 992 875)	(9 220 748)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VII.3	(11 764 233)	(15 002 510)
Variation de trésorerie	VII.4	688 729	(11 355 896)
Trésorerie au début de l'exercice		1 063 272	12 419 168
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 752 001	1 063 272

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La société « SOTIPAPIER » a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul) sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 230.000 dinars.

Elle s'est transformée en une société anonyme par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 août 2010.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 30.456.416 dinars divisé en 27.941.666 actions nominatives de 1,090 dinar chacune entièrement libérées.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier pour ondulé (Testliner et cannelure).

Elle possède une capacité de production de 80.000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 82 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2020.

II. Faits significatifs de la période

- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2020 a décidé de distribuer des dividendes relatifs à l'exercice 2019 pour 12.992.875 DT. Cette distribution a eu lieu le 23 septembre 2020.

- Hypothèse retenue pour la continuité d'exploitation : La société continue de renforcer son outil industriel afin de préparer son expansion dans les années à venir, notamment dans les produits papier pour ondulé.

- Impacts significatifs de la pandémie COVID-19 sur la performance et la situation financière de l'entreprise avec une baisse importante de l'activité qui a généré une diminution des revenus de 34% passant de 125.469.447 DT en 2019 à 82.677.913 DT en 2020.

Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les stocks ne présentent pas d'indice de dépréciation.

Certaines créances clients ont fait l'objet d'un report d'échéance et ont été honorées à l'exception de créances totalisant 3.705.015 DT qui ont été totalement provisionnées en 2020.

- Mesures de soutien dont a bénéficié Sotipapier : La société a bénéficié des reports de remboursement des crédits à moyen terme arrivés à échéance à partir du mois de mars 2020 jusqu'au mois de juin 2020. En effet, un report des échéances de six mois en principal et en intérêts a été appliqué respectivement pour 1.448.049 DT et 383.086 DT.

- Eléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence affectant les actifs, passifs, capitaux propres, résultat net, flux de trésorerie : L'arrêt d'exploitation de nos clients pendant une longue période liée à la pandémie COVID-19 a occasionné une forte baisse de notre chiffre d'affaires et de nos performances. La reprise de l'activité de nos clients a été progressive depuis le mois de juin et s'est améliorée de mois en mois notamment sur le quatrième trimestre 2020.

- La trésorerie de la société demeure saine et permet à la société d'honorer ses engagements.
- La société a bénéficié en 2020 d'une indemnisation de 500.000 DT au titre des dégâts subis lors des inondations survenues le 22 septembre 2018 au gouvernorat de Nabeul et ce conformément aux mesures prévues par le décret gouvernemental N°614 en date du 12 juillet 2019 publié au JORT N°58. En effet, l'article 3 dudit décret a fixé l'indemnisation à 40% de la valeur des dégâts subis avec un plafond de 500.000 DT pour les sociétés n'ayant pas souscrit de contrats d'assurance couvrant le risque d'inondation. N'ayant pas souscrit, préalablement à la date du sinistre, à un contrat d'assurances couvrant le risque inondation, Sotipapier a déposé, en date du 19 décembre 2019, la demande avec tous les documents exigés par le décret gouvernemental susmentionné auprès de « Tunis Ré » organisme chargé de la gestion du dossier de dédommagement et a bénéficié du plafond de l'indemnisation soit 500.000 DT.

III. Référentiel comptable

Déclaration de conformité

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux dispositions :

- De la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises
- Des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Et des arrêtés du Ministère des finances portant approbation des normes comptables.

Principes & conventions comptables

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers, ils sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
 - la pertinence ;
 - la fiabilité ; et
 - la comparabilité.
- Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles

de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

- L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature. En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

SOTIPAPIER utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la norme comptable NCO1 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SOTIPAPIER ne publie pas cette note.

- L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.
- Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	Taux	Durée
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
Agencement aménagement installation	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Révision générale Turbine à gaz	25%	4 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis. La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3- Stocks

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- Stock de matières premières,
- Stock de matières consommables et pièces de rechange,
- Stock de produits finis,

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

4- Clients & comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, la société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

5- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

6- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

8- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite (IDR) égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans ;

Par ailleurs Sotipapier calcule la provision en prenant en considération en plus de l'indemnité prévu par la convention 1 mois de salaire brut à partir d'un an d'ancienneté.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, la société procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

V. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 1.191.809 DT contre 1.097.018 DT au 31 décembre 2019. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Concession brevet et procédés	176 294	176 294
Logiciel	964 066	892 338
Autres immobilisations incorporelles	9 196	9196
Immobilisations incorporelles en cours	42 253	19 190
Valeur brute	1 191 809	1 097 018
Moins Amortissements	(819 491)	(609 913)
Total net	372 318	487 105

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations ».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 102.516.543 DT contre 96.139.435 DT au 31 décembre 2019. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Terrain	204 964	204 964
Constructions	8 727 284	8 727 284
AAI	2 774 099	2 503 407
Matériel et outillage industriel	84 341 426	80 565 812
Matériel de transport	3 289 084	3 219 504
Matériel informatique	489 740	450 830
MMB	183 191	180 511
Immo corporelles en cours	2 506 755	287 123
Valeur brute	102 516 543	96 139 435
Moins Amortissements	(66 877 976)	(61 614 159)
Total net	35 638 567	34 525 276

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur Brute 31/12/2019	Acquisitions 2020	Reclassements 2020	Valeur brute au 31/12/2020	Amort. Ant. 2020	Dotation 2020	Amort. Cumulés au 31/12/2020	VCN 31/12/2020
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	(176 294)	-	(176 294)	-
Logiciels	892 338	52 538	19 190	964 066	(433 619)	(209 579)	(643 198)	320 869
Immobilisations Incorporelles en cours	28 386	42 253	(19 190)	51 449	-	-	-	51 449
Total des Immobilisations Incorporelles	1 097 018	94 791	-	1 191 809	(609 913)	(209 579)	(819 491)	372 318
Terrains	204 964	-	-	204 964	-	-	-	204 964
Construction	2 683 729	-	-	2 683 729	(2 063 865)	(38 763)	(2 102 628)	581 101
Construction Siège Mégrine	2 672 298	-	-	2 672 298	(414 752)	(130 954)	(545 706)	2 126 592
Construction PM2	606 560	-	-	606 560	(606 560)	-	(606 560)	-
Construction PM3	808 977	-	-	808 977	(761 552)	(20 417)	(781 969)	27 008
Construction Magasin Stock MA PB+Chaudière	508 512	-	-	508 512	(453 985)	(8 797)	(462 782)	45 730
Nouv. Admin.+Atelier Mécanique+Atelier Electrique	836 892	-	-	836 892	(812 674)	(5 757)	(818 431)	18 461
Construction dépôt MP	610 316	-	-	610 316	(364 552)	(22 342)	(386 893)	223 423
Matériel & outillage	62 755 415	3 310 292	150 358	66 216 066	(40 132 058)	(2 928 163)	(43 060 221)	23 155 845
Turbine à gaz	5 976 849	306 348	8 616	6 291 813	(5 976 849)	(27 847)	(6 004 695)	287 118
Révision générale Turbine à gaz	3 675 474	-	-	3 675 474	(2 282 727)	(606 490)	(2 889 217)	786 257
Presse à Sabot	8 158 074	-	-	8 158 074	(3 671 857)	(815 676)	(4 487 533)	3 670 541
Agencement, aménagement, installation	2 503 407	270 692	-	2 774 099	(1 758 157)	(223 341)	(1 981 498)	792 601
Matériel roulant	3 219 504	69 580	-	3 289 084	(1 879 394)	(374 316)	(2 253 710)	1 035 374
MMB & Matériel Informatique	631 341	41 591	-	672 932	(435 179)	(60 956)	(496 135)	176 797
Immobilisations corporelles en cours	287 123	2 378 606	(158 974)	2 506 755	-	-	-	2 506 755
Total des Immobilisations corporelles	96 139 435	6 377 108	-	102 516 543	(61 614 159)	(5 263 817)	(66 877 976)	35 638 567
Total	97 236 453	6 471 899	-	103 708 352	(62 224 072)	(5 473 396)	(67 697 467)	36 010 885

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Participations	2 668 000	2 668 000
Dépôts et cautionnements	1 565 064	1 565 064
Total	4 233 064	4 233 064
Provisions	(821 289)	(664 277)
Total net	3 411 775	3 568 787

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Mouvements	Valeur brute 31/12/2019	Valeur brute 31/12/2020	Provisions pour dépréciation			VCN 31/12/2020
			31/12/2019	Dotati- ons	31/12/2020	
Nature des titres						
Titres de participation :						
<i>Détenus sur les filiales</i>						
TUCOLLECT	240 000	240 000	-	-	-	240 000
SFTC	2 000 000	2 000 000	494 003	157 012	651 015	1 348 985
<i>Autres participations</i>						
Marina Hôtel	350 000	350 000	145 274	-	145 274	204 726
BTS	40 000	40 000	-	-	-	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000	-	25 000	-
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	-	-	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	-	-	3 000
Total	2 668 000	2 668 000	664 277	157 012	821 289	1 846 711

Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

Dépôts et cautionnements	31/12/2020	31/12/2019
Cautionnement STEG	1 565 064	1 565 064
Total Brut	1 565 064	1 565 064

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2020 à 21.962.867 DT contre 36.573.548 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières	5 976 972	15 884 729
Consommables et pièces de rechange	10 923 840	14 849 170
Produits finis	5 041 950	5 839 649
Consommables et pièces de rechange en transit	20 105	-
Total	21 962 867	36 573 548
Provision	(830 985)	(907 727)
Total net	21 131 882	35 665 821

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 37.213.788 DT contre 32.050.356 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Clients	10 254 533	8 247 848
Clients Ventes d'énergie (STEG)	734 623	1 645 324
Clients douteux	3 774 137	100 374
Effets à recevoir	20 334 724	18 564 411
Chèques en portefeuille	2 115 771	3 492 399
Total	37 213 788	32 050 356
Provision pour dépréciation des comptes clients	(3 774 137)	(100 374)
Total net	33 439 651	31 949 982

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 3.977.709 DT contre 498.598 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs locaux débiteurs	112 861	116 124
Personnel-avances et acomptes	57 977	63 677
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	3 539 362	-
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	2 676	31 986
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	91 654	66 799
Débiteurs divers	32 958	7 021
Produits à recevoir	-	47 324
Charges constatées d'avance	140 221	165 667
Total	3 977 709	498 598

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2020 à 28.127 DT contre 40.407 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Prêts au personnel	28 127	40 407
Total	28 127	40 407

8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1.890.968 DT contre 1.753.818 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Banques	1 148 924	1 424 081
Effets remis à l'encaissement	594 706	123 960
Chèques remis à l'encaissement	137 338	195 777
Caisse	10 000	10 000
Total	1 890 968	1 753 818

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020		31/12/2019	
	Montant	%	Montant	%
Recall Holding	10 390 050	34,11%	10 390 050	34,11%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	8 755 121	28,75%
Han TN	1 470 138	4,83%	1 470 138	4,83%
Swicorp Conseil & Invest.	1 446 322	4,75%	1 446 322	4,75%
Ekuity Capital (ex CTKD)	1 308 000	4,29%	1 308 000	4,29%
Divers public	7 086 785	23,27%	7 086 785	23,27%
Total	30 456 416	100%	30 456 416	100%

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2020 à 64.203.563 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	30 456 416	3 045 642	10 575 264	10 617 831	20 992 562	75 687 715
Résultats reportés	-	-	20 992 562	-	(20 992 562)	-
Réserves légales	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	(12 992 875)	-	-	(12 992 875)
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	1 508 723	1 508 723
Capitaux propres au 31/12/2020	30 456 416	3 045 642	18 574 951	10 617 831	1 508 723	64 203 563

La baisse des capitaux propres de 11.484.152 DT entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 provient de :

- 1- La distribution de dividendes pour 12.992.875 DT lors de l'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2019 conformément à la cinquième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin 2020, à savoir :

Résultat net au 31/12/2019	20 992 562
Résultats reportés	10 575 264
Reliquat 1	31 567 826
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	-
Bénéfices distribuables	31 567 826
Dividendes 2019 (27.941.666 actions * 0,465 DT) (*)	12 992 875
Reliquat 2	18 574 951
Résultats reportés au 31/12/2020	18 574 951

(*) La mise en paiement des dividendes a été effectuée le 23 septembre 2020.

- 2- La constatation d'un résultat bénéficiaire de l'exercice pour 1.508.723 DT.

3- Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 0,054 DT contre 0,751 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	1 508 723	20 992 562
Nombre moyen pondéré d'actions	27 941 666	27 941 666
Résultat par action	0,054	0,751

Le capital de la société est constitué de 27.941.666 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1,090 DT chacune comportant les mêmes droits de vote et réparti comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Recall Holding	9 532 156	9 532 156
Value Consulting	8 032 221	8 032 221
Han TN	1 348 750	1 348 750
Swicorp Conseil & Invest.	1 326 901	1 326 901
Ekuity Capital (Ex CTKD)	1 200 000	1 200 000
Divers public	6 501 638	6 501 638
Total	27 941 666	27 941 666

Note : Une AGE tenue le 31 mai 2019 a décidé de réaliser une augmentation de capital avec la suppression du DPS (réservée pour des cadres de la société). L'augmentation sera opérée à valeur nominale (1,090 DT) de l'action majorée d'une prime d'émission de 4,110 DT par action soit un total de 5,200 DT par action. L'augmentation du capital projetée serait ainsi de 199.136 dinars avec une prime d'émission de 750.872 dinars avec date de jouissance des nouvelles actions prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

A ce jour, cette décision n'a encore pas été réalisée. Néanmoins l'AGE tenue le 30 juin 2020 a délégué au Conseil d'Administration de la société le pouvoir pour la finalisation des procédures relatives à ladite augmentation.

La notice ouvrant droit à la souscription à ladite augmentation n'est ni publiée ni éditée à ce jour.

10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/19	Échéances à CT au 31/12/19	Nouvel. Emprunt 2020	Remb. 2020	Échéances à - d'1 an au 31/12/20	Échéances à LT au 31/12/20	Durée	Taux
BT 2.750.000 DT	-	275 000		137 500	137 500	-	5 ans	TMM+1,25%
ATB 2.750.000 DT	-	275 000		275 000	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	126 000	252 000		252 000	126 000	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	356 190	356 190		356 190	356 190	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000 DT	4 137 143	1 034 286		1 034 286	1 034 286	3 102 857	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000 DT	4 149 867	680 133		335 382	703 162	3 791 456	8 ans	TMM+1,25%
BNA 1.810.000 DT	1 629 000	181 000		181 000	362 000	1 267 000	7 ans	TMM+1,25%
BT 3.200.000 DT	-	-	3 200 000	-	133 334	3 066 666	7 ans	TMM+1,25%
Total	10 398 200	3 053 609	3 200 000	2 571 358	2 852 472	11 227 979		

11. Provisions pour risques et charges

La « provision pour risques et charges » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 255.421 DT au 31 décembre 2020 contre 258.439 DT au 31 décembre 2019.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à 11.116.829 DT contre 7.258.062 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs locaux	3 077 176	2 756 766
Fournisseurs étrangers	6 062 993	3 598 606
Fournisseurs, effets à payer	802 146	902 690
Fournisseurs, factures non parvenues	1 174 514	-
Total	11 116 829	7 258 062

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 3.941.705 DT contre 5.560.750 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Rémunérations dues au personnel	3 267	3 669
IS à payer	-	1 873 206
CSS à payer	29 235	246 839
Receveur des finances	2 369 978	1 959 987
Charges à payer pour congés à payer	553 370	537 296
Charges à payer	288 129	308 437
Débiteurs divers	-	32 777
CNSS	579 350	598 090
Retenues Personnel	391	449
Etat, impôts et taxes	117 985	-
Total	3 941 705	5 560 750

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 9.145.500 DT contre 9.326.628 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Chèques en circulation	138 967	418 117
Virement émis en cours	-	272 429
Total concours bancaires	138 967	690 546
Financement de stock	6 100 000	5 500 000
Échéance CMT à - d'1 an	2 852 472	3 053 609
Intérêts courus	54 061	82 473
Total autres passifs financiers	9 006 533	8 636 082
Total	9 145 500	9 326 628

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2019	Nouveaux emprunts	Remboursements 2020	31/12/2020
BT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BIAT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BNA	1 000 000	5 000 000	5 000 000	1 000 000
Attijari Bank	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
UBCI	-	1 200 000	600 000	600 000
Total	5 500 000	24 200 000	23 600 000	6 100 000

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2020 à 82.677.913 DT contre 125.469.447 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Ventes Kraft	50 210 562	72 278 367
Ventes PPO	34 267 852	55 340 283
Ventes Energie	2 424 790	2 682 886
Autres	314 397	449 995
Ristournes	(4 539 688)	(5 282 084)
Total	82 677 913	125 469 447

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2020 à 139.204 DT contre 80.911 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Loyers	69 458	66 150
Subvention d'exploitation	69 746	14 761
Total	139 204	80 911

2. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2020 à 33.041.246 DT contre 47.240.890 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Achats pâte à papier	14 300 649	34 392 888
Achats vieux papier	8 832 840	11 790 476
Variation Stock MP	9 907 757	1 057 526
Total	33 041 246	47 240 890

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 24.260.888 DT contre 30.176.829 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Consommation Gaz	11 862 552	14 299 766
Achats électricité	985 600	874 035
Achats eau	76 546	74 461
Achats pièces de rechange (PDR)	1 848 418	4 513 484
Achats matières consommables	5 471 686	13 014 296
Achats fournitures de bureau et moyens généraux	110 860	224 857
Variation des stocks	3 905 226	(2 824 070)
Total	24 260 888	30 176 829

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2020 à 7.309.500 DT contre 7.129.766 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Salaire de base	3 749 206	3 989 607
Primes	1 668 993	1 335 671
Congés payés	234 891	280 761
Indemnités de stage	29 222	16 098
Transfert de charges	(27 750)	(27 750)
Charges sociales légales	921 356	935 911
Autres charges de personnel	287 720	154 429
Accidents de travail	100 210	106 313
Rémunération DG (*)	345 652	338 726
Total	7 309 500	7 129 766

(*) Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2020 d'un salaire net de 217.301 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 345.652 DT.

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 9.240.484 DT contre 5.408.373 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements	5 473 396	5 052 025
Provisions pour départ à la retraite	-	50 020
Dotations pour dépréciation des créances clients	3 705 015	-
Provisions pour dépréciation de stocks	74 125	47 420
Provisions pour congés payés	16 073	130 866
Provisions pour dépréciation des titres de participation	157 012	224 003
Total	9 425 621	5 504 334
Reprise/provisions pour dépréciation des comptes clients	(31 252)	(12 310)
Reprise/provisions pour dépréciation des stocks	(150 866)	(83 651)
Reprise/provisions pour départ à la retraite	(3 019)	-
Total net	9 240 484	5 408 373

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2020 à 4.557.970 DT contre 6.164.954 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019 (*)
Locations	129 200	203 000
Entretien et réparations	1 679 632	3 135 762
Assurances	304 008	265 033
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	901 603	893 438
Publicité, publications, relations publiques	382 644	86 719
Transport	314 919	434 749
Déplacements, missions et réceptions	89 920	181 179
Frais postaux et de Télécom.	53 712	38 645
Services bancaires et assimilés	122 511	148 017
Subventions et dons	114 639	11 491
Jetons de présence	90 000	90 000
Impôts et taxes	345 947	430 082
Contribution Sociale et solidaire (CSS)	29 235	246 839

Total	4 557 970	6 164 954
--------------	------------------	------------------

(*) Pour le besoin de la comparabilité, les autres pertes ordinaires et les pénalités fiscales d'un montant total de 103.544 DT ont été reclassées au niveau de la rubrique « Autres pertes ordinaires ».

Les rubriques ayant subi un retraitement se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2019 (avant reclassement)	Reclassement	31/12/2019 (retraité)
Autres charges d'exploitation	6 268 498	-103 544	6 164 954
Total des charges d'exploitation	97 863 911	-103 544	97 760 367
Résultat d'exploitation	27 686 447	-103 544	27 789 991
Autres pertes ordinaires	-	103 544	103 544

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 2.484.546 DT contre 3.784.391 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts/Comptes courants	54 046	47 327
Intérêts/effets escomptés	595 243	1 856 078
Intérêts/Financement de stock	466 644	451 116
Intérêts/Financement en dinars	187 964	9 148
Intérêts/Financement en Devises	-	219 854
Intérêts/CMT	1 122 098	1 433 980
Intérêts sur les autres Dettes	-	6 862
Total	2 425 995	4 024 365
Pertes de change	138 432	270 471
Gains de change	(79 881)	(510 445)
Total net	2 484 546	3 784 391

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2020 à 329.455 DT contre 543.429 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Produits des participations	180 000	134 400
Intérêts des placements	10 749	255 855
Intérêts créditeurs des comptes courants	6 654	9 844
Rémunérations des autres créances	132 052	143 330
Total	329 455	543 429

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 362.066 DT contre 1.171.184 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Remboursement assurances	47 548	9 964
Produits nets/ Cession de valeurs mobilières	-	13 080
Autres gains ordinaires	314 518	10 106
Reprise sur charges d'impôt	-	1 138 034
Total	362 066	1 171 184

10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 185.246 DT contre 103.544 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019 (*)
Pénalités fiscales, sociales et douanières	36 840	21 550
Autres pertes ordinaires	148 406	81 994
Total	185 246	103 544

(*) Pour le besoin de la comparabilité, les autres pertes ordinaires et les pénalités fiscales d'un montant total de 103.544 DT ont été reclassées au niveau de la rubrique « Autres pertes ordinaires ». CF note VI.6

11. Eléments extraordinaires

Les « éléments extraordinaires » concernent l'indemnisation par l'Etat à hauteur de 500.000 DT des dégâts causés par les inondations qui ont touché toute la région en 2018 (Délégation Bou Argoub, Gouvernorat de Nabeul). Les dégâts concernent essentiellement les stocks de produits finis et de matières consommables.

VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- Amortissements et provisions

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Amortissements immob. incorporelles	819 491	609 913	209 578
Amortissements immob. corporelles	66 877 976	61 614 159	5 263 817
Provisions suer Immo. Financières	821 289	664 277	157 012
Provisions sur stocks	830 985	907 727	(76 742)
Provisions clients et comptes rattachés	3 774 137	100 374	3 673 763
Provisions pour risques et charges	255 421	258 439	(3 018)
Provisions /congrés payés	553 370	537 297	16 073
Total	73 932 669	64 692 186	9 240 483

- Variation des stocks

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Matières premières	5 976 972	15 884 729	(9 907 757)
Consommables et pièces de rechange	10 943 945	14 849 170	(3 905 225)
Produits finis	5 041 950	5 839 649	(797 699)
Total	21 962 867	36 573 548	(14 610 681)

- Variation des créances

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Clients	10 254 533	8 247 848	2 006 685
Clients ventes d'énergie	734 623	1 645 324	(910 701)
Clients douteux	3 774 137	100 374	3 673 763
Effets à recevoir	20 334 724	18 564 411	1 770 313
Chèques en portefeuille	2 115 771	3 492 399	(1 376 628)
Total	37 213 788	32 050 356	5 163 432

- Variation des autres actifs

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	112 861	116 124	(3 263)
Personnel-avances et acomptes	57 977	63 677	(5 700)
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	3 539 362	-	3 539 362
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	2 676	31 986	(29 310)
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	91 654	66 799	24 855
Débiteurs divers	32 958	7 021	25 937
Produits à recevoir	-	47 325	(47 325)
Charges constatées d'avance	140 221	165 667	(25 446)
Total des autres actifs courants	3 977 709	498 598	3 479 111
Autres actifs financiers (prêts au personnel)	28 127	40 407	(12 280)
Total des autres actifs	4 005 836	539 005	3 466 831

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Fournisseurs locaux	3 077 176	2 756 766	320 410
Fournisseurs étrangers	6 062 993	3 598 606	2 464 387
Fournisseurs, effets à payer	802 146	902 690	(100 544)
Fournisseurs, factures non parvenues	1 174 514	-	1 174 514
Total	11 116 829	7 258 062	3 858 767

- **Autres passifs**

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Rémunérations dues au personnel	3 267	3 669	(402)
IS à payer	-	1 873 206	(1 873 206)
CSS à payer	29 235	246 839	(217 604)
Receveur des finances	2 369 978	1 959 987	409 991
Charges à payer	288 129	229 255	58 874
Débiteurs divers	-	32 777	(32 777)
TVA	117 985	79 182	38 803
CNSS	579 350	598 090	(18 740)
Retenues Personnel	391	450	(59)
Total autres passifs courants	3 388 335	5 023 455	(1 635 120)
Intérêts courus	54 060	82 471	(28 411)
Total autres passifs	3 442 395	5 105 925	(1 663 530)

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Matériels & outillages industriels pour 3.618.054 DT ;
- Installations générales, Agencements, Aménagements pour 270.692 DT ;
- Matériels de transport de biens pour 69.580 DT ;
- Matériel informatique & MMB pour 40.178 DT.
- Logiciels pour 52.538 DT
- Immobilisations incorporelles en cours pour 42.254 DT.
- Immobilisations corporelles en cours pour 2.378.605 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Encaissements des crédits à moyen terme pour un montant de 3.200.000 DT.
- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 2.571.358 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 24.200.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 4.317.000 DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 23.600.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 4.317.000 DT.

- Distribution des dividendes pour un montant de 12.992.875 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2020	Trésorerie à fin 2019	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	cf. note V.8	1 890 968	1 753 818	137 150
Concours bancaires	cf. note V.14	(138 967)	(690 546)	551 579
Total		1 752 001	1 063 272	688 729

VIII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les états financiers de Sotipapier arrêtés au 31 décembre 2020 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- La société SPE Capital Partners Limited, société dont le Président du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER est gérant, a conclu un contrat portant sur la prestation de conseil et de gestion aux fins de l'implantation du plan de développement de SOTIPAPIER par la mise en place des ressources aux compétences confirmées en matière de conseil en gestion. Le contrat a été conclu le 1er janvier 2018 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, et en contrepartie d'une rémunération annuelle d'un montant plafonné à 40.000 Dollars Américains hors taxes. Au titre de l'exercice 2020, le montant des honoraires annuels, s'élève à 92.451 DT. La dette liée à ces facturations est nulle au 31 décembre 2020.
- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 80% du capital) a facturé un montant de 1.538.626 DT relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 418.865 DT au 31 décembre 2020.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, et ce pour un montant de 69.458DT, totalement encaissé en 2020.
- Le Co-Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre de l'exercice 2020, d'une rémunération annuelle brute de 27.750 DT payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT
- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2020 :
 - ✓ D'un salaire net de 217.301 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 345.652 DT.
 - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2020, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT ;

X. Note sur la pandémie du Covid-19 et son incidence éventuelle sur les exercices futurs

La crise mondiale liée à la COVID-19 qui dure depuis un peu plus d'un an, accompagnée par les mesures décrétées par la Tunisie, et l'instauration du confinement général ont induit de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes quant aux impacts futurs.

De son côté, Sotipapier a vu son activité, au cours de l'exercice 2020, nettement impactée par la pandémie, tel que détaillé au niveau de la note « II. Faits significatifs de la période ».

La pandémie COVID-19 sévit toujours à travers le monde, la rendant susceptible d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des présents états financiers, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer cet impact mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

A ce titre aucun risque d'impayés ou de dépréciation d'actifs n'a été soulevé. De même, le niveau d'activité enregistré au cours du premier trimestre 2021, a connu une nette reprise et ne laisse pas de doute par rapport à une éventuelle baisse significative.

Les états financiers, ci-joints ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 avril 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

XI. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2020 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	640 255	640 255	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	356 190	356 190	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	13 724 261	13 724 261	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	9 903 621	9 903 621	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	24 624 327	24 624 327				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
* Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

XII. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	31/12/2020	31/12/2019	Charges	31/12/2020	31/12/2019	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue	82 677 913	125 469 447						
Production stockée			Déstockage de production	797 699	1 639 554			
Total	82 677 913	125 469 447	Total	797 699	1 639 555	Production de l'exercice	81 880 214	123 829 893
Production de l'exercice	81 880 214	123 829 892	Coût d'achat Mat. Premières	33 041 246	47 240 890			
			Achat d'approvisionnements consommés	24 260 888	30 176 829			
Total	81 880 214	123 829 892	Total	57 302 134	77 417 719	Marge sur coût matières	24 578 080	46 412 173
Marge sur coût matières	24 578 081	46 412 173	Autres charges	4 212 023	5 734 871			
Total	24 578 080	46 412 173	Total	4 212 023	5 734 871	Valeur ajoutée brute	20 366 057	40 677 302
Valeur ajoutée brute	20 366 058	40 677 302	Impôts, taxes et versements assimilés	345 947	430 083			
			Charges de personnel	7 309 500	7 129 766			
Total	20 366 057	40 677 302	Total	7 655 447	7 559 849	Excédent Brut d'exploitation	12 710 610	33 117 453
Excédent brut d'exploitation	12 710 610	33 117 453	Dotation aux amortissements et aux provisions	9 240 484	5 408 373			
Autres produits ordinaires	501 270	1 252 095	Charges financières	2 484 546	3 784 391			
Produits financiers	329 455	543 429	Autres pertes ordinaires	185 246	103 545			
			Impôts sur le résultat ordinaire	622 336	4 624 107			
Total	13 541 335	34 912 977	Total	12 532 612	13 920 416	Résultat des activités ordinaires après impôt	1 008 723	20 992 562
Résultat des activités ordinaires après impôt	1 008 723	20 992 562	Eléments extraordinaires	500 000	-		1 508 723	20 992 562
Total	1 008 723	20 992 562	Total	500 000	-	Résultat net de l'exercice	1 508 723	20 992 562

Tunis, le 16 avril 2021
Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER »
13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de Co-commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 64.203.563 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1.508.723 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des stocks

Les stocks figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour une valeur brute de 21.962.867 DT provisionnée à hauteur de 830.985 DT.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les produits finis, la pâte à papier et les stocks de pièces de rechange et de consommables ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application d'une période à l'autre ;
- L'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2020 et au début de 2021 pour s'assurer de leur rattachement à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks en s'assurant de la permanence des méthodes de calcul et de comptabilisation entre la période précédente et celle en cours.

b) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 37.213.788 DT provisionné à hauteur de 3.774.137 DT.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- L'examen de la balance auxiliaire client et sa cohérence avec la balance générale ainsi que la revue du délai de remboursement moyen et son évolution par rapport à 2019 ;
- La validation du solde client au 31 décembre 2020 par l'envoi de demandes de confirmations externes à un échantillon représentatif de clients. Les procédures alternatives qui ont été mises en œuvre en cas d'absence de réponses à nos

demandes ont consisté en la réconciliation entre le bon de livraison et la facture correspondante ainsi que les encaissements reçus début 2021 le cas échéant.

- L'examen de la provision pour dépréciation des créances douteuses à travers la revue :
 - o De l'ancienneté des créances clients,
 - o De l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), et
 - o De l'existence d'éventuelles garanties et les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers ;

- L'examen des transactions de vente et des avoirs accordés intervenues à la fin de 2020 et au début de 2021 pour s'assurer de leur rattachement à la bonne période.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau de la note « X » aux états financiers se rapportant aux incertitudes liées à l'impact éventuel de la pandémie du Covid-19 sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Autre point

Il est à noter qu'un crédit contracté auprès de Banque de Tunisie en septembre 2020 a été autorisé postérieurement par votre Conseil d'Administration du 11 décembre 2020 sans se baser sur un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions des articles 29 et 30 de la loi 2019-47 promulguée le 29 mai 2019.

Conseil Audit Formation CAF

Tunisie Audit et Conseil

Abderrahmen FENDRI

Wassim CHAKROUN

Associé

Associé

Rapport Spécial

Tunis, le 16 avril 2021

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER »
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (autres que les rémunérations des dirigeants)

La convention suivante a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2020 :

- Votre société a contracté en septembre 2020 auprès de la Banque de Tunisie un crédit à moyen terme qui a servi à financer des investissements réalisés au cours du 2^{ème} semestre de l'année 2019 et du premier semestre de l'année 2020, s'élevant à 3.200.000 DT, au taux du marché monétaire (TMM) + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 12 mois de grâce.

Il est à noter que ledit crédit contracté en septembre 2020 n'a été autorisé que postérieurement par votre conseil d'administration du 11 décembre 2020 sans se baser sur un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions des articles 29 et 30 de la loi 2019-47 promulguée le 29 mai 2019.

2. Conventions et opérations réalisées en 2020 relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2020 :

- La société SPE Capital Partners Limited, société dont le Président du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER est gérant, a conclu un contrat portant sur la prestation de conseil et de gestion aux fins de l'implantation du plan de développement de SOTIPAPIER par la mise en place des ressources aux compétences confirmées en matière de conseil en gestion. Le contrat a été conclu le 1er janvier 2018 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, et en contrepartie d'une rémunération annuelle d'un montant plafonné à 40.000 Dollars Américains hors taxes. Au titre de l'exercice 2020, le montant des honoraires annuels, s'élève à 92.451 DT. La dette liée à ces facturations est nulle au 31 décembre 2020.
- Votre société a contracté auprès de la BNA un crédit à moyen terme, en remplacement du crédit à moyen terme antérieurement conclu avec la BH, qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 1.810.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 24 mois de grâce. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2017.
- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 4.830.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 8 ans dont 24 mois de grâce. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 5.430.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 2 ans de franchise. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition d'un ensemble d'équipement industriel s'élevant à 1.260.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 22 avril 2016.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition du terrain et la construction sise à Megrine Saint Gobain s'élevant à 1.870.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 novembre 2016.

- Votre société a contracté en 2015 auprès de la BT et l'ATB un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le prix d'acquisition d'une section de presse s'élevant à 5.500.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 20 avril 2015.
- La société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 15.851 DT relatif à des achats de vieux papiers.
- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 80% du capital) a facturé un montant de 1.538.626 DT relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 418.865 DT au 31 décembre 2020.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, et ce pour un montant de 69.458 DT, totalement encaissé en 2020.
- Le Co-Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre de l'exercice 2020, d'une rémunération annuelle brute de 27.750 DT payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT. La dette liée à cette refacturation s'élève à 33.023 DT au 31 décembre 2020.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 35.475 DT relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. La créance liée à ces facturations s'élève à 6.438 DT au 31 décembre 2020.
- La société CHIMICOULEUR COMMERCIAL, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 2.763 DT relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société CHIMICOULEUR PEINTURE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 994 DT relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1^{er} mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2020, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec d'autres sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, telles que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2020 :

Transactions au cours de l'exercice 2020 :

Société	Vente nette des ristournes	Prestation de service	Nature
Vogue Négoce Compagnie (VNC)	2 134 389	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	48 750	Conseil, assistance, transport
Total	2 134 389	48 750	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre 2020 :

Société	Solde fournisseurs
COSEMAT	4 627
CTTM	10 161
Total	14 788

Il est à noter que M. Abdellatif Hamrouni fils de M. Abdelkader était membre du Conseil d'Administration de Sotipapier pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Son mandat est arrivé à terme avec la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de 2019 qui s'est réunie le 30 juin 2020.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définis comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2020 :
 - ✓ D'un salaire net de 217.301 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 345.652 DT.
 - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2020, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90.000 DT ;

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Conseil Audit Formation CAF

Tunisie Audit et Conseil

Abderrahmen FENDRI

Wassim CHAKROUN

Associé

Associé